



## Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 3 mai 2021 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 avril 2021 à 19 h.

#### 15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01 Adopter une résolution appuyant la résolution de la Commission scolaire Lester B. Pearson adoptée le 22 mars 2021 interdisant l'utilisation du mot N qui est désobligeant, dénigrant et nuisible à la sécurité et au bien-être de la communauté de l'arrondissement et proclame qu'il ne doit jamais être prononcé dans les bâtiments municipaux et dans toute activité municipale.
- 15.02 Demander formellement au conseil municipal d'adopter le plus rapidement possible une résolution favorable à la mise en place du vote par correspondance pour l'ensemble des électeurs de 70 ans et plus.

#### 20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accorder une subvention au montant de 300 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 à l'organisme L'île des amis, comme contribution aux activités de l'année 2021.
- 20.02 Accorder un soutien financier non-récurrent maximal de 15 000 \$ provenant du budget 2021 à l'organisme YMCA Québec pour soutenir les activités de préparation et de planification des camps de jour sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la saison 2021.
- 20.03 Accorder octroie une subvention au montant de 500 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 à l'organisme communautaire Nova l'ouest de l'île afin d'appuyer l'organisme dans les actions qu'il mène en vue de soutenir les citoyens affectés par des maladies graves et leurs familles.
- 20.04 Accorder une subvention avec convention de 25 000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 à VertCité pour la tenue et le financement de trois (3) marchés publics dont deux (2) marchés solidaires dans le secteur Est, soit au chalet À-Ma-Baie et au parc Cloverdale, et un (1) marché public dans le secteur Ouest, au parc du Château-Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser madame Francyne Gervais, directrice, Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.

- 20.05** Accorder une subvention en nature avec convention à l'organisme Mission de l'Ouest-de-l'Île pour le prêt du terrain situé sur le boulevard Gouin Ouest et la 2<sup>e</sup> Rue, afin d'y cultiver un jardin collectif qui bénéficiera aux citoyens de Pierrefonds-Roxboro par l'entremise des banques alimentaires. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, bibliothèques et développement social, à signer l'entente de service.
- 20.06** Octroyer un contrat de service à l'organisme à but non lucratif Groupe uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) pour la saison 2021 au montant de 44 721 \$, taxes incluses, provenant du budget 2021 pour la gestion et la mise en valeur du parc des Anciens-Combattants (anciennement nommé port de plaisance de Pierrefonds-Roxboro) situé au 155, rue Rose. Approuver une convention de service entre l'organisme et la Ville de Montréal, établissant les modalités et les conditions du contrat au montant maximal de 44 721 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2021 et autoriser monsieur. Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, à signer la convention au nom de la Ville
- 20.07** Déposer le plan directeur d'aménagement et de développement des parcs et des berges 2020-2035 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et son document résumé.
- 20.08** Octroyer le contrat ST-21-03 à Cojalac inc., au montant de sa soumission, soit 383 418,63 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues locales de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2021. Autoriser une dépense totale de 479 273,28 \$, à savoir un montant de 383 418,63 \$, taxes incluses, pour le contrat, 38 341,86 \$, taxes incluses, pour les contingences (10 %) et 57 512,79 \$, taxes incluses, pour les incidences.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Reddition financière au montant de 331 094,50 \$ pour la période du 27 février au 26 mars 2021.

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Décréter par l'ordonnance numéro OCA 21 29 0XX l'autorisation de la tenue du marché solidaire À-Ma-Baie à l'extérieur du chalet À-Ma-Baie situé au 9625, boulevard Gouin Ouest les jeudis de 16 h à 19 h du 8 juillet au 14 octobre 2021, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.
- 40.02** Décréter par l'ordonnance numéro OCA 21 29 0XX l'autorisation de la tenue d'un marché solidaire au parc Cloverdale situé sur la rue Basswood les mercredis 14 juillet, 11 août, 8 septembre et le 6 octobre 2021 de 16 h à 19 h, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.
- 40.03** Décréter par l'ordonnance numéro OCA 21 29 0XX l'autorisation de la tenue d'un marché public au parc du Château-Pierrefonds situé au 15928, boulevard Gouin Ouest les dimanches de 10 h à 14 h du 11 juillet au 17 octobre 2021 conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.
- 40.04** Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002791976 concernant le lot 1 388 920, adresse 11, 7<sup>e</sup> Rue, visant à permettre dans la zone H1-7-420, pour une construction unifamiliale isolée projetée, un coefficient d'emprise au sol (C.E.S.) de 32,8 % au lieu du maximum permis de 30 %, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.05** Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002714134 concernant le lot 1 390 050, adresse 38, 9<sup>e</sup> Rue, visant à permettre dans la zone H1-7-442, pour un agrandissement du bâtiment unifamilial isolé existant, dont le plancher du garage est au même niveau que celui existant, soit 33 cm au-dessous du niveau du centre de la rue, au lieu du minimum requis de 20 cm au-dessus du niveau du centre de la rue, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.
- 40.06** Décréter que la demande de dérogation mineure numéro 3002714294 concernant le lot 1 388 469, adresse 23, rue Chénier, visant à permettre dans la zone H1-7-401, pour un bâtiment unifamilial isolé existant, une marge latérale côté nord de 1,76 m inférieure au minimum requis de 2 m, fasse l'objet d'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours en vertu de l'arrêté ministériel n° 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.

- 40.07** Approuver le procès-verbal de la réunion du Comité de signalisation et de sécurité routière tenue le 25 mars 2021 tel que soumis et modifier l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance